Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

PRÉFÈTE
DE L'ALLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Moulins, le 12 JUIL. 2024

Lettre recommandée avec accusé de réception

Monsieur le Directeur,

Par transmission, reçue par l'administration le 21 juin 2024, et suite aux évolutions réglementaires de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, vous demandez à bénéficier des droits acquis, concernant vos installations dans l'établissement UNITHER INDUSTRIES, sur la commune de Gannat.

Après analyse de votre demande par l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement, je vous informe que votre demande de droits acquis est acceptée concernant la rubrique n° 1510. **L'établissement est maintenant classé sous le régime de l'enregistrement pour la rubrique 1510-2-b, pour un volume de 87 000 m³.**

Entre autres, les textes juridiques suivants s'appliquent de plein droit à votre établissement :

- arrêté préfectoral n°1518-03 du 9 mai 2003 ;
- récépissé de changement d'exploitant du 18 août 2010 ;
- récépissé du bénéfice des droits acquis du 24 janvier 2013 ;
- arrêté ministériel du 11 avril 2017 relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique n° 1510.

Il vous revient de mettre vos installations en conformité avec ces réglementations.

Conformément à l'article R513-2 du Code de l'environnement, je vous confirme ainsi le bénéfice des droits acquis pour les installations de votre établissement dans la mesure où il n'en résulte pas de manière manifeste des insuffisances afin d'assurer la protection des intérêts mentionnés à l'article L511-1 du même code.

J'adresse copie de la présente décision à l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète et par délégation,
Le secrétaire général

Olivier MAUREL

Monsieur Stéphane ANDRE
Directeur
UNITHER INDUSTRIES
17 avenue des Portes Occitanes
03800 - GANNAT

Préfecture de l'Allier
2 rue Michel de l'Hospital
CS 31649 - 03016 MOULINS Cedex
Tél. 04 70 48 30 00 -
www.allier.gouv.fr